

UNIS POUR WITTENHEIM avec Patrick PICHENEL

Ensemble, changeons Wittenheim :

POLICE MUNICIPALE ET RURALE : des missions utiles pour tous

Nous l'avons écrit à maintes reprises dans les bulletins municipaux, la création d'une Police Municipale, ce n'est pas céder à une soi-disant « tentation sécuritaire », c'est au contraire proposer des services publics nouveaux pour Wittenheim pour assurer l'avenir des espaces de convivialités

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la police d'Etat.

Elle peut assurer de très nombreuses missions qui ne sont pas des priorités pour la police nationale.

UNE ACTION PRÉVENTIVE

- Assurer le bon déroulement des entrées et sorties des écoles et protéger les élèves.
- Appliquer la législation des chiens dangereux.
- Assurer la sécurité des manifestations culturelles et sportives.

UNE ACTION DE PROXIMITÉ

- Développer l'îlotage quartier par quartier.
- Repérer les problèmes de propreté publique.
- Etablir des relations de confiance et de dialogues avec tous les habitants.
- Lutter contre les nuisances sonores.
- Constater les délits du code de la construction et de l'habitation.

UNE ACTION POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

- Renforcer l'opération « tranquillité vacances » pour dissuader les cambriolages
- Intervenir dans les conflits familiaux et de voisinage, en lien avec les services sociaux.

« Unis pour Wittenheim », s'engage après une large concertation avec la population, à associer les électeurs à cette décision municipale, en organisant un référendum d'initiative locale, sur la création de cette Police Municipale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.patrickpichenel.com ou contactez-nous par e-mail : contact@patrickpichenel.com

COMITÉ DE SOUTIEN

présidé par Francis HILLMEYER, Député-Maire de PFASTATT

avec Jean-Paul HEIDER, Vice-Président du Conseil Régional, Catherine TROENDLE, Sénateur-Maire de Ranspach-le-Bas, Michel SORDI, Député-Maire de Cernay, Jean Luc REITZER, Député-Maire d'Altkirch, Jean UBERSCHLAG, Député-Maire de Saint-Louis, Arlette GROSS-KOST, Député, Eric STRAUMANN, Député, Mireille BURGER, Conseiller Régional, Gérard HAGER, ancien 1er adjoint de WITTENHEIM, Pierre SCHUFT, ancien adjoint de WITTENHEIM, Frédéric CHANET, Bernadette BENEDET



BULLETIN DE SOUTIEN

à retourner à Patrick PICHENEL Unis pour Wittenheim - 5 rue Jacques Preiss - 68270 Wittenheim

Nom : Prénom : né(e) le :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 e-mail :
 Tél. fixe : Tél. portable :

- j'accepte de figurer au comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom.
- je souhaite participer activement à la campagne
- j'apporte mon soutien financier à la campagne électorale de la liste Unis pour Wittenheim de Patrick PICHENEL pour les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 et je verse la somme de _____€, à l'ordre de Georges ZWINGELSTEIN, mandataire financier pour les élections municipales de mars 2008, 7 rue de la Hardt 68350 SAUSHEIM.

Le reçu qui vous sera adressé par le mandataire financier, édité par la CNCCFP, vous permettra de déduire cette somme de vos impôts dans les limites fixées par la loi.

« Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4.600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bleue ».